



Commune de Presinge

(1 siège à pourvoir)

Local n° 35

Résultats définitifs du 08.03.2026 à 15h17

Premier tour de l'élection complémentaire du
Conseil administratif de Presinge du 08 mars 2026

Formule C 7

Récapitulation des suffrages nominatifs		enregistrés
Conseillère ou Conseiller administratif (1 siège à pourvoir)		
1 M.	MITTEY Bernard	136
2 M.	LADDI Snoussi	109
3 Mme	RODRIGUES DA GUERRA Eliane (Gisèle)	56
	Total des suffrages valables	301

Récapitulation des bulletins et renseignements généraux

Bulletins rentrés	312
Bulletins nuls	0
Bulletins valables	312
Dont bulletins blancs	11
Majorité absolue	157
Electeurs inscrits	530
Cartes de vote reçues	335
Participation	63,21 %

« Conformément aux articles 130B, alinéa 1, lettre b de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010 (LOJ; E 2 05), 17, alinéa 4, 62, alinéa 1, lettre c, 64 et 65 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985 (LPA; E 5 10), le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice (rue de Saint-Léger 10, case postale 1956, 1211 Genève 1) dans les **6 jours** qui suivent sa publication dans la Feuille d'avis officielle. Ce délai arrive à échéance le **19 mars 2026**.

L'acte de recours doit être signé et parvenir à l'autorité ou être remis à son adresse à un bureau de poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse au plus tard le dernier jour du délai avant minuit. Il doit indiquer, sous peine d'irrecevabilité, l'arrêté attaqué, les conclusions de la recourante ou du recourant ainsi que les motifs et moyens de preuve. Les pièces dont dispose la recourante ou le recourant doivent être jointes à l'envoi ».